

	<i>FICHE DE POSTE</i>	<i>Pôle stratégie-ressources</i>
<i>Direction générale</i>	<i>DIRECTEUR ADJOINT CHARGE DES RESSOURCES HUMAINES</i>	<i>09/02/18</i>

Missions principales

I. MISSIONS LIEES A L'ACCOMPAGNEMENT DES PARCOURS PROFESSIONNELS :

1. Recrutement :

- Elaboration d'une politique de recrutement concernant les emplois sensibles
- Recrutement direct selon des techniques adaptées (type « chasses de têtes ») des compétences sensibles
- Définition de principes de recrutement
- Participation à des jurys et à des entretiens de recrutement
- Définition de la politique d'accueil et d'intégration des nouveaux arrivants

2. Gestion des carrières :

- Programmation et organisation des concours et recrutement sans concours
- Suivi de situations individuelles
- Mise en œuvre des avancements de carrières et chiffrage d'impact sur les mesures salariales et le GVT
- Gestion spécifique des cadres et contribution à la politique globale de management des cadres
- Définition de la politique d'évaluation individuelle
- Gestion des CAPL et des CAPD

3. Formation continue :

- Elaboration et suivi du plan de formation continue
- Suivi des dépenses de formation continue
- Mise en œuvre du dispositif d'accompagnement individuel en matière de formation
- Gestion des stages
- Participation aux instances régionales de l'ANFH

4. Discipline :

- Suivi des situations individuelles
- Organisation des conseils de discipline

5. Retraite :

- Encadrement du secteur des retraites

II. MISSIONS DE RESPONSABLE DE L'INSTITUT DE FORMATION AUX METIERS DE LA SANTE

- Suivi du fonctionnement et de l'organisation des formations des IDE, des puéricultrices, des aides-soignants et des auxiliaires de puériculture.
- Participation à la mise en œuvre de l'universitarisation des formations
- Participation à la définition du projet stratégique de l'IFMS
- Relations avec le Conseil Régional

III. MISSIONS SOCIALES

- Animation de la cellule d'accompagnement social
- Encadrement du secteur social (assistante sociale et œuvres sociales)
- Gestion des crèches hospitalières

IV. GESTION DE PROJETS

Dans les domaines qui lui sont confiés, participation à la définition, mise en œuvre, suivi et évaluation des Projets du Pôle P.S.S.:

- du projet Social
- du Projet de Management et d'Action du Pôle Politiques Sociales et du Soins

	<i>FICHE DE POSTE</i>	<i>N° : SQGR012B</i>
<i>Direction générale</i>	<i>DIRECTEUR ADJOINT CHARGE DES RESSOURCES HUMAINES</i>	<i>09/02/18 Page 2 sur 2</i>

- de la démarche de gestion prévisionnelle des métiers et des compétences
- du Schéma Directeur des Ressources Humaines
- du Schéma Directeur des Coûts

V. MISSIONS SPECIFIQUES

- Encadrement des psychologues
- Elaboration et mise en œuvre des Objectifs définis par la Direction Générale

⇒ **Directeur référent d'un pôle clinique.**

Liaison hiérarchique

- Directeur Général et Directeur Général Adjoint

Liaisons fonctionnelles :

- Avec l'autre directeur adjoint en charge des ressources humaines.
- Avec les autres directions fonctionnelles du pôle stratégie-ressources et celles du pôle soins-qualité-usagers
- Tutelle
- Gouvernance des pôles